

Guide d'organisation

5286

# Plâtrage

Secteur  
de formation

7

Bâtiment  
et travaux publics

Québec 



Guide d'organisation

5286

# Plâtrage

Secteur  
de formation

7

Bâtiment  
et travaux publics

Formation professionnelle et technique  
et formation continue

Direction générale des programmes  
et du développement

# Équipe de production

## Recherche et rédaction

*Charles Corbet*  
Enseignant  
Commission scolaire de Montréal

*Line Desmarais*  
Conseillère en formation et développement

*Mario Rochon*  
Enseignant  
Commission scolaire de Montréal

*Francine St-Georges*  
Conseillère en formation et développement  
Les productions Artecom inc.

## Coordination

*Marlène Bergeron*  
Agente de gestion financière  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

*Annie Lefebvre*  
Responsable de l'ingénierie  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

## Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

## Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des programmes et du développement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

ISBN 2-550-47990-4 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	1
Modes d'organisation.....	3
– Promotion du programme d'études .....	3
– Organisation des compétences en séquence d'enseignement.....	4
– Synthèse du programme d'études professionnelles <i>Plâtrage</i> .....	5
– Logigramme de la séquence d'acquisition des compétences .....	6
Ressources humaines.....	7
– Suggestions de profils et de qualifications professionnelles .....	7
– Formation et perfectionnement.....	7
Aménagement physique .....	9
– Précision sur l'aménagement des lieux.....	9
Mobilier, appareillage et outillage .....	23
– Liste des besoins .....	23
Ressources matérielles.....	31
– Liste des besoins .....	31
Références bibliographiques.....	39
– Adresses utiles .....	41



# Introduction

Le *Guide d'organisation du programme d'études* est un document à caractère informatif produit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et diffusé dans le réseau scolaire public et privé. Même s'il s'adresse en premier lieu aux responsables de la formation professionnelle des commissions scolaires, il peut également être utile à d'autres personnes ou organismes.

Le présent guide renferme des données de nature administrative, pédagogique, technique et financière structurées de façon à définir les différentes ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme d'études professionnelles *Plâtrage*. Le guide d'organisation fait partie de la catégorie des documents qui accompagnent chaque nouveau programme d'études. Il fournit une information de soutien. Les établissements y recourent lors de l'implantation des programmes d'études dans le cadre de leur gestion des ressources et de l'organisation de leurs services. Son contenu couvre les rubriques suivantes :

- les modes d'organisation;
- les ressources humaines;
- le mobilier, l'appareillage et l'outillage;
- les ressources matérielles :
  - les matières premières et les services de soutien;
  - le matériel didactique;
- l'aménagement des lieux de formation.





## Modes d'organisation

Différents moyens visent à faciliter la mise sur pied d'activités préalables à la formation, dont la promotion du programme d'études, l'organisation sur le plan pédagogique et le recrutement des élèves.

### Promotion du programme d'études

Il appartient aux établissements d'enseignement ou aux commissions scolaires de faire la promotion de leurs programmes d'études professionnelles. Cette promotion peut se faire auprès de la population en général, d'élèves potentiels et d'éventuels employeurs. Elle peut prendre différentes formes allant de portes ouvertes complétées par des visites guidées, jusqu'à la présence de kiosques particuliers à l'occasion de foires ou salons thématiques. L'information varie selon l'offre de service et les caractéristiques des groupes ciblés.

Les personnes responsables de la promotion du programme d'études pourraient privilégier le recours à des moyens tels :

- une représentation auprès des regroupements syndicaux, des associations professionnelles et des entreprises en construction et rénovation lors d'expositions et de foires commerciales sur l'habitation et la rénovation;
- une représentation auprès des détaillants et des distributeurs de matériaux et d'équipements dans le domaine du plâtrage;
- une représentation auprès des centres locaux d'emploi et des écoles secondaires de la région;
- une campagne publicitaire dans les revues spécialisées ou les bulletins d'associations et de regroupements professionnels; etc.

Le milieu scolaire est appelé à établir un plan de recrutement des effectifs propre à répondre aux besoins de main-d'œuvre. Comme pour la majorité des programmes d'études professionnelles, la promotion du programme d'études professionnelles *Plâtrage* devrait être faite en étroite collaboration avec les employeurs. L'accent pourrait être mis sur la nécessité de remplir les critères d'admission du programme d'études, sur les qualités du programme d'études (pertinence assurée par la participation de représentantes et de représentants de l'industrie aux phases de rédaction et de consultation) et la qualité de l'enseignement (la cohérence et l'applicabilité du programme d'études assurées notamment par les compétences du personnel enseignant, la disponibilité des ressources). L'offre promotionnelle pourrait aussi mentionner que, selon le volet offert, la formation comprend un ou des stages en entreprise.

Il est suggéré au personnel des services d'orientation et d'information scolaire et professionnelle d'utiliser le document intitulé *Rapport des ateliers d'analyse de situation de travail*<sup>1</sup> afin de faire connaître le métier de plâtrier et plâtrière.

Le programme d'études présente les buts qui lui sont propres et les buts de la formation professionnelle. Pour s'assurer que le profil du travailleur est bien ciblé, la personne qui désire être admise au programme d'études *Plâtrage* doit respecter les conditions d'admission présentées dans le programme d'études et dans l'Instruction annuelle de la formation professionnelle<sup>2</sup>. En relation avec le rapport d'analyse de la situation du travail (AST), d'autres éléments peuvent servir de balises pour informer les candidates et les candidats des qualités souhaitées pour l'exercice du métier.

---

<sup>1</sup> On peut trouver ce document à l'adresse : [www2.inforoutefpt.org/publications/listesecteurs.asp](http://www2.inforoutefpt.org/publications/listesecteurs.asp).

<sup>2</sup> L'Instruction annuelle de la formation professionnelle peut être consultée sur le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans la section *Le cadre réglementaire* que l'on trouve à l'adresse : [www3.mels.gouv.qc.ca/fpt/fptparcadres/cadre.htm](http://www3.mels.gouv.qc.ca/fpt/fptparcadres/cadre.htm).

## **Organisation des compétences en séquence d'enseignement**

La matrice des compétences présentée dans le programme d'études témoigne de la cohérence du programme d'études en offrant une vue systémique de celui-ci. Elle présente les liens d'application entre les compétences en fonction d'une interprétation de l'exercice professionnel, d'une part et de la logique d'apprentissage, d'autre part. Elle peut, par la somme des renseignements qu'elle contient, servir à soutenir l'organisation pédagogique.

Un logigramme illustre l'organisation de l'enseignement de l'ensemble des compétences du programme d'études afin de favoriser l'apprentissage cohérent du métier par les élèves. Il doit tenir compte de certaines contraintes, notamment un nombre précis d'heures d'apprentissage au cours de chaque semaine, de chaque semestre ou d'une année et des périodes durant lesquelles les entreprises acceptent de recevoir des élèves en stage.

Chaque établissement d'enseignement peut concevoir son logigramme en tenant compte des exigences du programme d'études, de la matrice des compétences, ainsi que de ses propres contraintes.

On trouve, dans le tableau de la page suivante, une synthèse du programme d'études. Elle permet de faire le lien avec le logigramme qui est présenté par la suite.

## Synthèse du programme d'études professionnelles *Plâtrage*

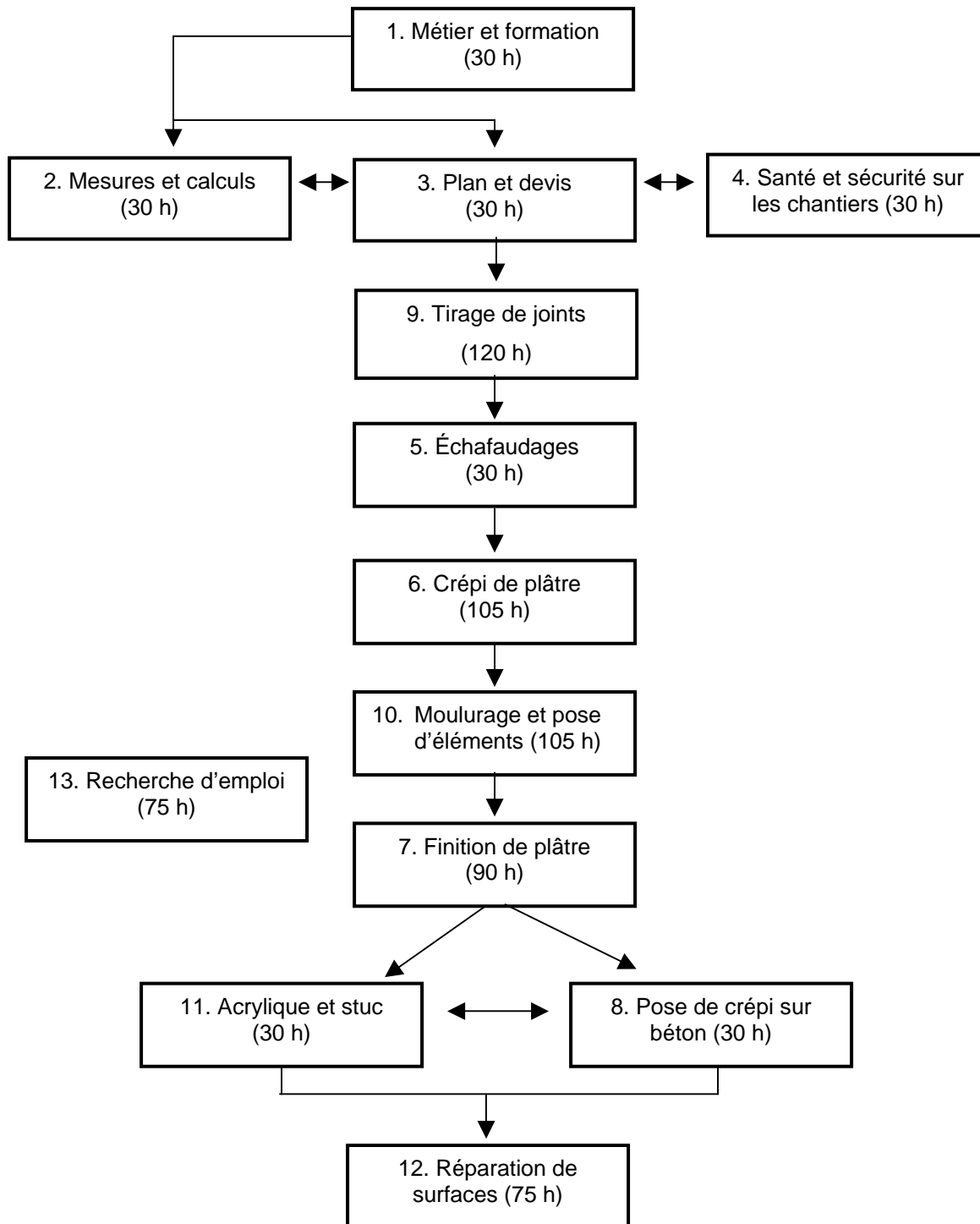
Nombre de compétences : 13  
Durée en heures : 810  
Valeur en unités : 54

*Plâtrage*  
5286  
Diplôme d'études professionnelles

Code		Rappel des compétences	Durée	Unités*
304542	1	Métier et formation	30	2
304552	2	Mesures et calculs	30	2
304662	3	Plans et devis	30	2
254992	4	Santé et sécurité	30	2
304572	5	Échafaudages	30	2
304587	6	Crépi de plâtre	105	7
304596	7	Finition de plâtre	90	6
304602	8	Pose de crépi sur béton	30	2
304618	9	Tirage de joints	120	8
304627	10	Moulurage et pose d'éléments	105	7
304638	11	Acrylique et stuc	120	8
304645	12	Réparation de surfaces	75	5
304651	13	Recherche d'emploi	15	1

\* Une unité équivaut à quinze heures de formation.

## Logigramme de la séquence d'acquisition des compétences



## Ressources humaines

La réussite de la mise en œuvre du programme d'études dépend en grande partie de la compétence et de l'expérience professionnelle du personnel enseignant ainsi que de celles des spécialistes invités à collaborer à la formation à titre de personnes-ressources.

La présente partie du guide formule certaines suggestions à considérer au moment de choisir le nouveau personnel ou d'attribuer des tâches au personnel déjà en place. Elle détermine également les domaines dans lesquels il serait suggéré de proposer des activités de perfectionnement.

### Suggestions de profils et de qualifications professionnelles

Pour former une équipe d'enseignantes et d'enseignants efficace, la correspondance entre les caractéristiques des compétences du programme d'études et l'expérience acquise dans l'exercice de la profession pourraient être prises en compte. De plus, l'affectation en priorité du personnel enseignant dans son champ de compétence pourrait constituer un élément supplémentaire permettant d'assurer la qualité de l'enseignement. Il faut mentionner l'importance d'orienter le recrutement en fonction de l'intérêt personnel des connaissances dans le domaine ainsi qu'en fonction de l'expérience diversifiée.

#### Personnel enseignant

Une connaissance et une expérience de l'environnement de travail sur un chantier de construction sont recommandées. Y avoir travaillé pendant au moins cinq ans à titre de plâtrière et de plâtrier facilite l'exercice du métier et l'autonomie professionnelle. Il serait souhaitable que la personne ait une expérience diversifiée en ce qui concerne l'ensemble des tâches exécutées dans ce métier et soit titulaire d'un certificat de qualification de compagnon en plâtrage.

En outre, les caractéristiques et les qualités personnelles suivantes sont souhaitées :

- capacité de s'exprimer clairement et de communiquer;
- polyvalence;
- sens de l'organisation et de la planification;
- capacité de diriger une équipe de travail;
- capacité de superviser des activités;
- souci de se maintenir à jour et de se perfectionner;
- ouverture d'esprit;
- autonomie;
- esprit d'équipe.

#### Personnel de soutien

Les commissions scolaires pourront prévoir l'engagement d'une personne qui n'est pas enseignante ou enseignant. Cette personne agirait comme soutien dans la préparation des aires de formation, particulièrement pour les compétences 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12. Les travaux d'aménagement des compétences nécessaires à l'enseignement du programme d'études requièrent les services d'une personne ayant une expérience en préparation de cloisons.

### Formation et perfectionnement

Le personnel enseignant est appelé à demeurer en rapport avec l'industrie du plâtrage pour s'assurer de bien connaître les nouvelles techniques et le nouvel équipement. À cette fin, il peut être pertinent d'assister aux principaux colloques, journées d'information ou expositions dans le domaine du plâtrage. Idéalement, des stages sur les chantiers de construction devraient être proposés régulièrement. Les projets de perfectionnement du personnel devraient être liés aux différentes compétences et être

compatibles avec les activités d'enseignement prévues dans le programme d'études. On devra s'assurer que les nouveaux enseignants et enseignantes maîtrisent les concepts des programmes d'études élaborés par compétences et ceux de l'approche évaluative.

Du perfectionnement pourrait être organisé dans les domaines en évolution constante tels que les techniques d'utilisation de nouveaux matériaux. Pour ce faire, le personnel enseignant pourrait participer aux principaux colloques, journées d'information ou expositions organisés en collaboration avec les représentants de l'industrie de la construction et plus particulièrement dans le domaine du plâtre. Il est important de se documenter et d'expérimenter les techniques d'utilisation des différents matériaux disponibles sur le marché.

#### Attributions caractéristiques du personnel enseignant

Conformément au régime pédagogique et à la convention collective, et afin de favoriser l'atteinte des compétences du programme d'études, il est suggéré d'utiliser au maximum le personnel enseignant supplémentaire pour l'évaluation des apprentissages, l'organisation des stages et l'aide aux élèves.

À cette fin, il peut dresser une liste d'attributions en relation avec le programme d'études, soit :

- une planification de l'enseignement et des apprentissages;
- la rédaction de documents pertinents à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation;
- des projets particuliers d'apprentissage;
- des activités d'encadrement, de récupération et d'enrichissement des apprentissages;
- du perfectionnement;
- des mesures d'aide au placement des sortantes et des sortants et une relance auprès des diplômées et diplômés ainsi qu'auprès de leurs employeurs;
- une coordination au sein de l'équipe programme;
- des mesures de gestion de l'équipement, des outils, des matières premières et du matériel didactique;
- de l'information scolaire et la promotion du métier ou de la profession.

## Aménagement physique

Cette partie du guide vise à fournir aux responsables des établissements d'enseignement tous les renseignements portant sur l'aménagement que requiert le déroulement du programme d'études professionnelles *Plâtrage*. Parfois, les nouveaux programmes d'études déterminent des besoins de modification de l'aménagement des locaux, des laboratoires, des ateliers ou des postes de travail. L'environnement est tributaire des contextes d'apprentissage. Selon les phases d'acquisition des compétences, il y a avantage à aménager les lieux en fonction des activités d'apprentissage.

Pour l'enseignement des techniques de plâtrage, trois situations peuvent se présenter afin de satisfaire aux exigences pédagogiques et matérielles du programme d'études :

- l'utilisation des locaux et des ateliers déjà en place;
- la modification des locaux et des ateliers existants;
- l'aménagement de nouveaux locaux et ateliers.

Établissement de la liste des besoins

Selon l'une ou l'autre situation, les responsables de l'implantation du programme d'études dans les commissions scolaires visées sont appelés à effectuer les démarches suivantes :

- évaluer les possibilités de mise en commun des locaux, des ateliers et des services réservés à d'autres programmes d'études du secteur ou même à d'autres secteurs;
- rassembler des éléments d'information tels :
  - les plans de l'édifice, des salles et des ateliers;
  - les données sur les espaces utilisés et les espaces libres;
  - les services disponibles, soit l'eau, l'électricité, la ventilation, le nombre de sorties, leur emplacement, etc.;
  - les types de matériaux de construction;
  - la hauteur des plafonds;
  - la qualité de l'éclairage;
  - les systèmes de sécurité;
  - la facilité d'approvisionnement.

### Précision sur l'aménagement des lieux

Cette section du *Guide d'organisation* renferme des propositions d'aménagement des lieux pour un groupe de vingt élèves. Ces propositions visent l'atteinte optimale des compétences du programme d'études.

Il importe que les aménagements soient conformes aux normes de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) et, pour la gestion des déchets, aux normes environnementales municipales. La préoccupation d'un environnement exempt de risques doit être présente au moment de la délimitation, de la construction ou de la modification des espaces. Pour obtenir ces renseignements, il convient de consulter au besoin des ressources spécialisées en santé et sécurité à la CSST et les règlements municipaux en vigueur.

Liste des locaux

En tenant compte des prérogatives mentionnées précédemment, la liste qui suit présente les locaux nécessaires à la mise en œuvre du programme d'études avec leurs dimensions, leur superficie et leur taux d'occupation pour un groupe d'élèves de jour et de soir. Cette liste peut être adaptée en fonction de la réalité des établissements d'enseignement qui offrent déjà l'option ou des options connexes.





## DIMENSIONS, SUPERFICIE ET TAUX D'OCCUPATION DES LIEUX

Plâtrage						
528699 DEP		Durée en heures : 810				
Légende	Type de local	Longueur mètres	Largeur mètres	Mètres carrés	Occupation <sup>(1)</sup>	
					Heures	%
AD	Aire de dégagement	20,	13,	260,	0	0
AP	Aire de plâtrage	15, 6	15,	234,	298	37
AR	Aire de réparation	11,	10,	110,	68	8
AS	Aire de stucage et pose d'enduits	13,	10,	130,	108	13
AJ	Aire de tirage de joints	23,	20,	460,	108	13
BP	Bureau du personnel enseignant	6,	3,	18,	0	0
CL	Classe-laboratoire	10,	7,	70,	201	25
EN	Entrepôt et dépôts	10,	7, 8	78,	0	0
MA	Malaxage	6,	5,	30,	27	3
				<b>1390,</b>	<b>810<sup>(2)</sup></b>	<b>100</b>

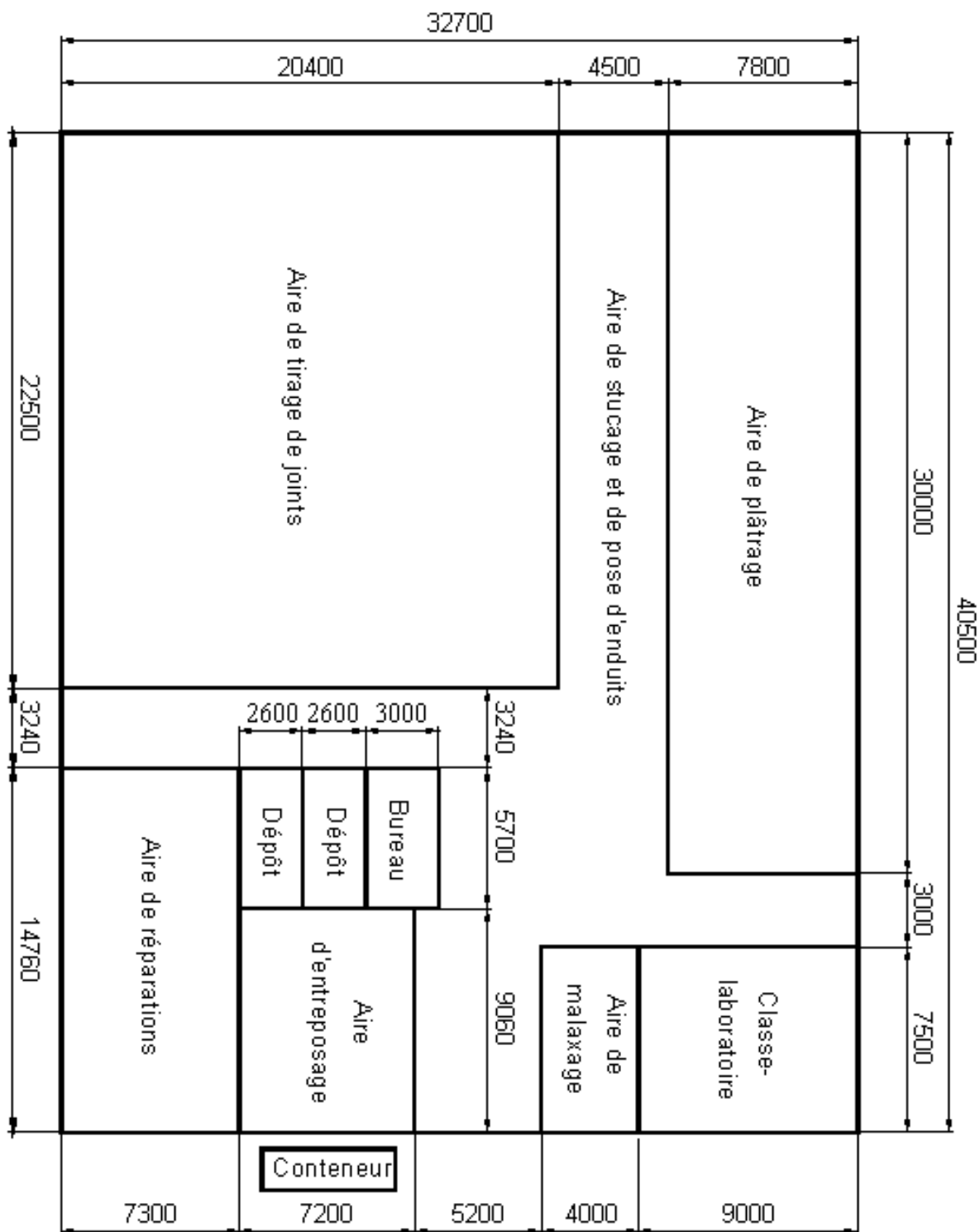
- (1) L'occupation d'un local est évaluée en fonction d'un groupe de vingt élèves pour la durée du programme d'études.
- (2) Le total des heures d'occupation doit être égal à la durée totale du programme d'études. Les locaux qui ne servent pas aux activités d'apprentissage ne peuvent avoir des heures-contact. On inscrira donc 0 pour ces types de locaux.

18 octobre 2004

MEQ/DGPD/DGR

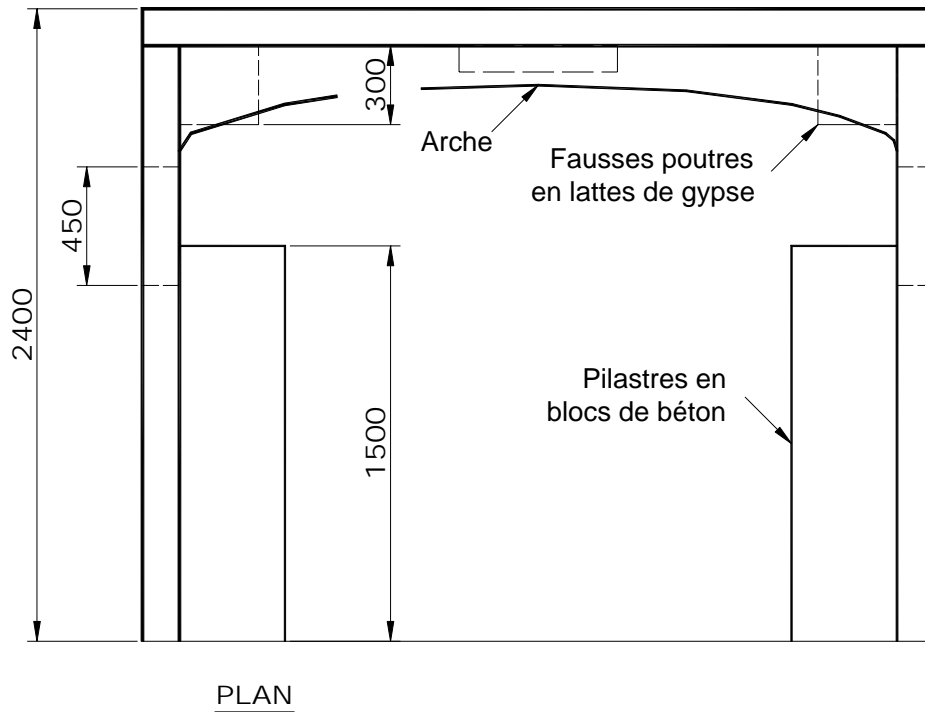
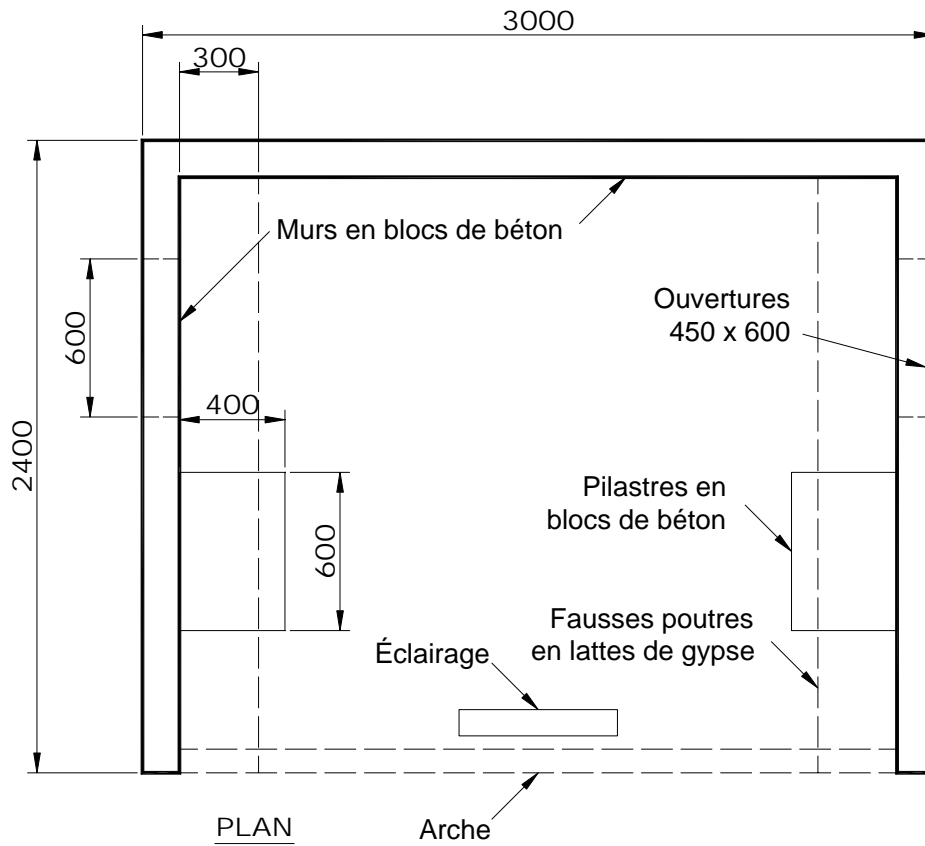


## AIRE DE BASE

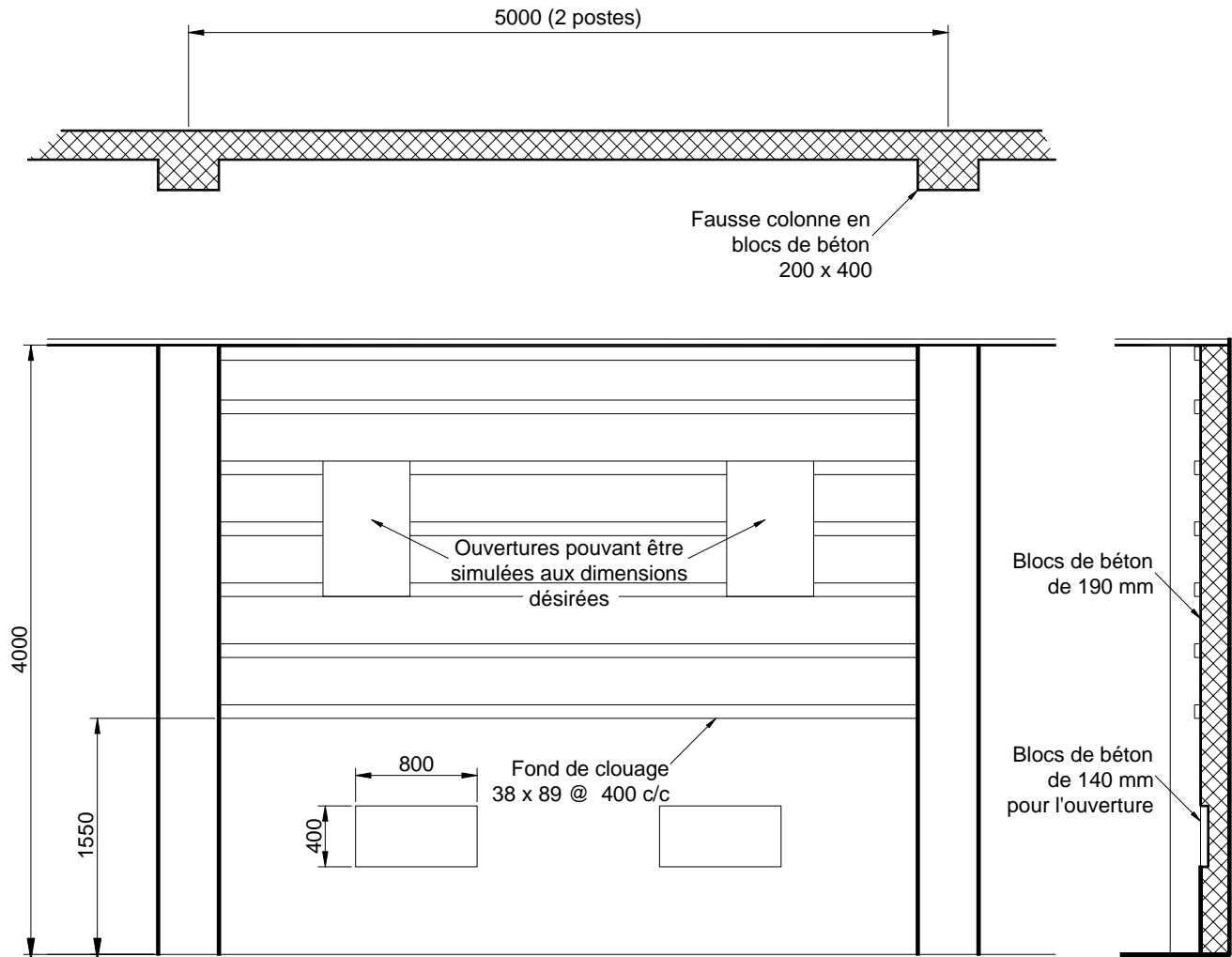


**PLAN**

## PLAN D'AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE PLÂTRAGE (CUBICULE)

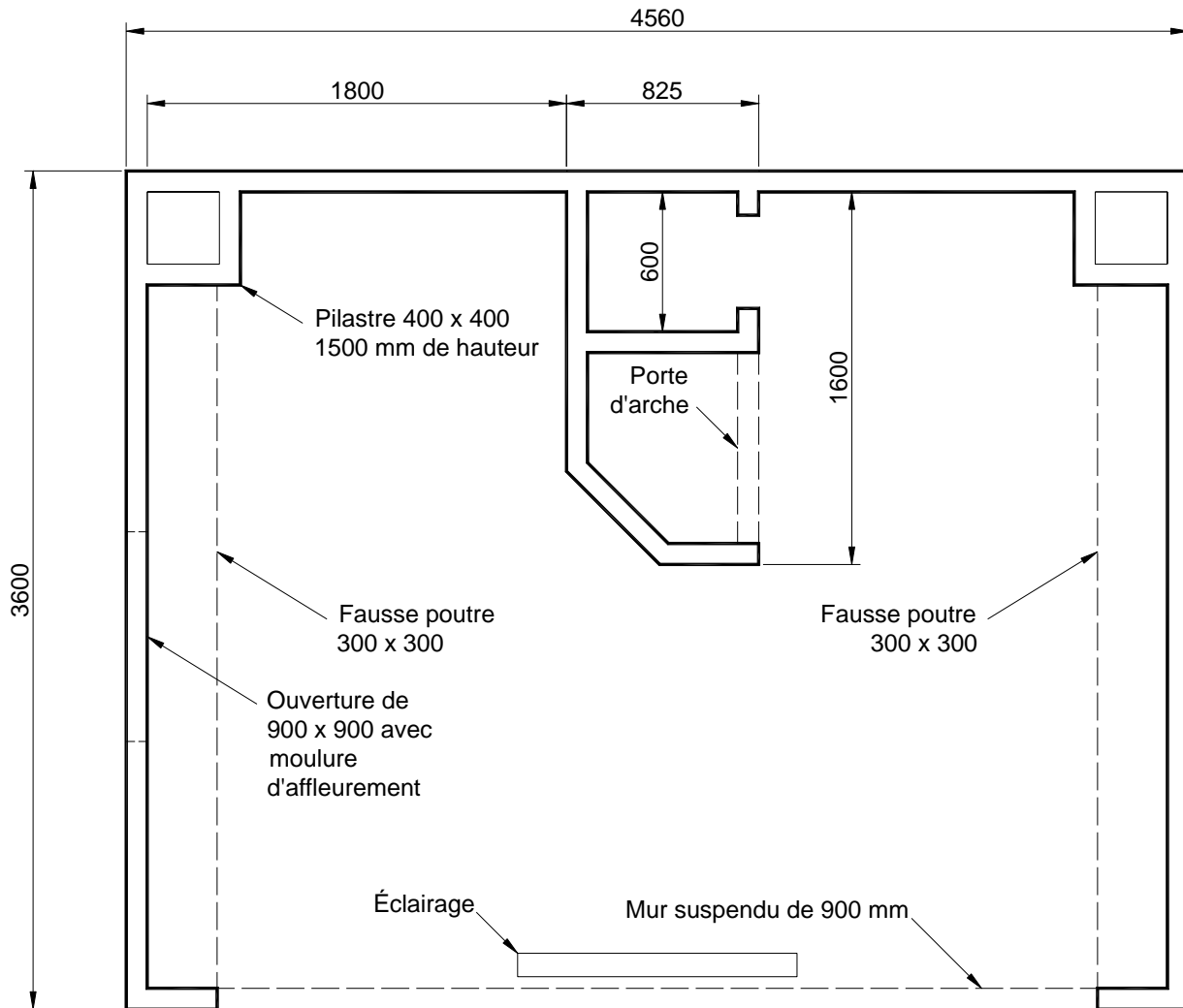


## POSTE D'APPRENTISSAGE POUR DEUX ÉLÈVES DANS L'AIRE DE STUCAGE ET DE POSE D'ENDUITS



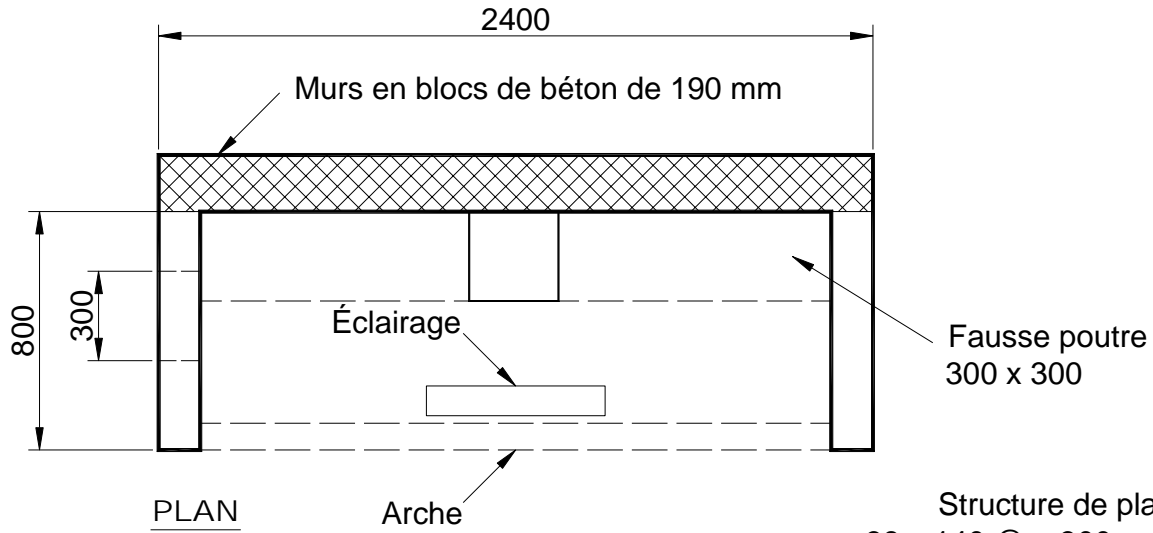
**PLAN**

## POSTE D'APPRENTISSAGE POUR UN ÉLÈVE DANS L'AIRE DE TIRAGE DE JOINTS

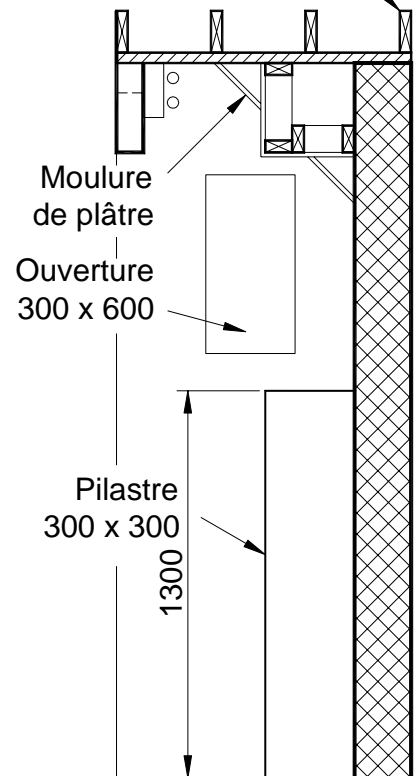
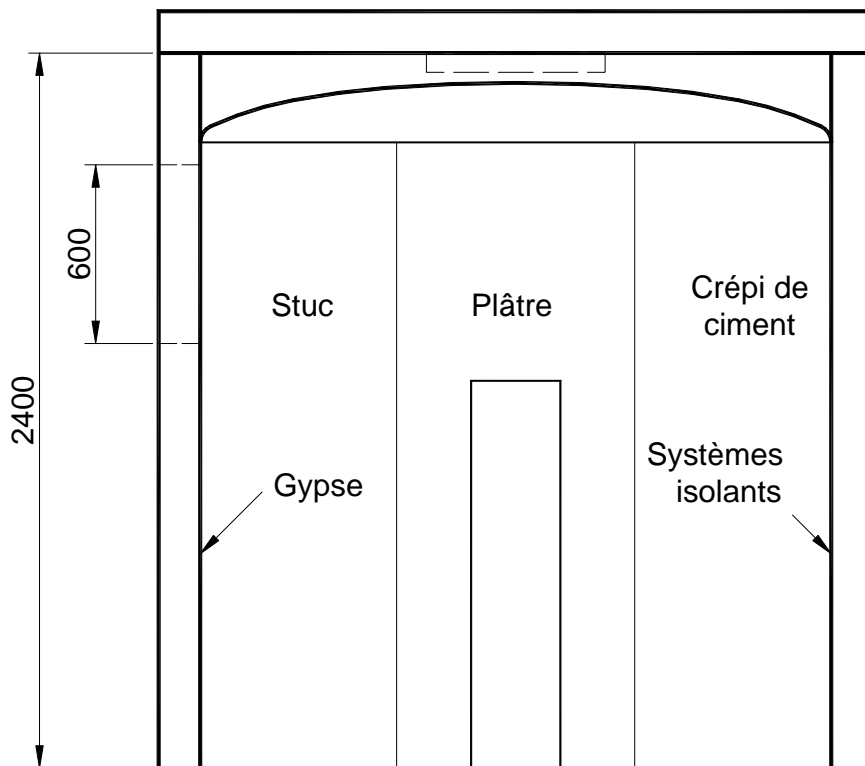


PLAN

**POSTE D'APPRENTISSAGE POUR UN ÉLÈVE  
DANS L'AIRE DE RÉPARATION**



Structure de plafond  
38 x 140 @ ± 300 mm c/c







## Type de bâtiment proposé

Le bâtiment proposé est doté d'une structure métallique ou de bois permettant l'exécution de travaux d'acrylique. Selon le modèle du plan présenté, l'aire de base mesure 40, 5 m (132 pi) de long sur 32, 5 m (106 pi) de large et 4, 25 m (14 pi) de haut. Le bâtiment comporte une aire de plâtrage mesurant 30 m (98 pi) de long sur 7, 8 (26 pi) de large, une aire de stucage et de pose d'enduits de 30 m (98 pi) de long sur 4, 3 m (14 pi) de large, une aire de tirage de joints de 22, 5 m (74 pi) de long sur 20, 4 m (66 pi) de large, ainsi qu'une aire de réparation de 15 m (49 pi) de long sur 7, 3 m (24 pi) de large. Une aire de circulation est prévue à l'intérieur de chaque aire.

Pour que les activités d'apprentissage puissent se dérouler dans des conditions d'humidité acceptables, un déshumidificateur est installé dans l'aire de base afin de maintenir un taux d'humidité entre 56 et 60 p. 100.

## Aire de plâtrage

Dans l'aire de plâtrage, vingt postes sont destinés à l'apprentissage. Ils ont 2, 4 m (8 pi) de large sur 3 m (10 pi) de long et 2, 4 m (8 pi) de haut, les murs sont en bois et les plafonds en morceaux d'épinette de 38 mm et 140 mm, espacés de 400 mm (2 po x 6 po, espacés de 16 po). Pour être en mesure de récupérer les murs de blocs à la fin des activités d'apprentissage, il est important d'appliquer sur ces derniers une couche de pâte de chaux de 3 à 4 mm d'épaisseur avant de poser le crépi de base; cette pâte permet l'application des matériaux en limitant leur adhérence et facilite la démolition du crépi et du plâtre lorsque les activités d'apprentissage seront terminées.

Pour permettre des apprentissages particuliers, chaque poste comporte des pilastres, deux fausses poutres et au moins une ouverture.

Chaque poste présente :

- une grille d'évacuation des poussières;
- un déshumidificateur;
- une prise de 110 volts.

## Aire de stucage et de pose d'enduits

L'aire de stucage et de pose d'enduits comporte 60 m linéaires (environ 3 m par élève) de mur en blocs de béton de 4 m de haut. La partie inférieure du mur (environ 1, 5 m de haut) est surtout utilisée pour la pose d'enduits mais peut, à l'occasion, servir aussi pour le stucage. Il est très important que la surface soit recouverte d'un scellant afin de limiter l'adhérence des matériaux appliqués et de ne pas abîmer la surface lors de leur enlèvement à la fin des exercices d'apprentissage. Des ouvertures et des pilastres en blocs de béton sont prévus afin que les élèves aient accès à des angles intérieurs et des coins extérieurs.

La partie supérieure du mur (de 1, 5 m à 4 m) est utilisée pour le stucage. Des morceaux d'épinette de 38 mm x 89 mm sont posés en permanence à l'horizontale à 400 mm de distance, afin de servir de fond de clouage pour les différentes activités d'apprentissage. Ainsi, chaque fois que des matériaux (par exemple : des lattes métalliques, des systèmes isolants) sont posés sur des lattes, celles-ci sont fixées au fond de clouage. Cette façon de procéder protège le mur de blocs pendant le démontage des ouvrages. Chaque poste d'apprentissage présente en outre des joints de contrôle et des simulations d'ouvertures. La hauteur des murs a été fixée à 4 m pour que les élèves puissent travailler dans les échafaudages. Enfin, il est très important que les enseignantes ou enseignants n'utilisent que des produits non toxiques pour le stucage afin que les élèves ne soient pas incommodés par les odeurs. Soulignons qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser des produits toxiques pour l'acquisition des compétences du programme d'études. Il est suggéré à l'enseignante ou à l'enseignant d'installer des fourrures ou des morceaux de bois pour délimiter les surfaces de travail des élèves.

Les éléments mécaniques suivants sont prévus :

- dix prises de 110 volts également réparties;
- six sorties d'air comprimé également réparties;
- des grilles d'évacuation des poussières également réparties;
- un système de déshumidification ayant la capacité de déshumidifier uniformément tout l'espace de l'aire.

### **Aire de tirage de joints**

L'aire de tirage de joints comporte vingt postes d'apprentissage de 3,6 m (12 pi) de large sur 4,5 m (15 pi) de long et 3,6 m (12 pi) de haut. Chaque poste a une petite pièce de 2,4 m de large pour permettre aux élèves de faire des exercices dans des espaces restreints et avec des angles intérieurs et des coins extérieurs de 135°. On doit aussi y trouver une porte en forme d'arche. Pour permettre des apprentissages particuliers, chaque poste doit compter deux pilastres, deux fausses poutres ainsi qu'un mur avec une ouverture et un contour comportant des moulures d'affleurement. Enfin, il est essentiel d'y trouver un mur sans ouverture le plus long possible, aux fins d'évaluation.

Les murs sont construits en morceaux d'épinette de 38 mm x 89 mm, espacés de 400 mm, tandis que les plafonds sont faits de morceaux d'épinette de 38 mm x 180 mm, espacés de 400 mm. Pour ne pas endommager la structure au fil des années, on y pose un lattis de bois fait de morceaux de 19 mm x 64 mm, espacés de 400 mm; lorsque celui-ci est abîmé par les clous et les vis, on peut le remplacer. Les aires de circulation et l'intérieur de chaque poste peut accueillir un échafaudage sur roues standard, jusqu'à une hauteur de 3,6 m, aux fins des exercices.

Dans l'aire de tirage de joints, chaque élève dispose d'un poste pour les apprentissages pratiques. Le gypse est posé avant que ces derniers amorcent leur formation. En effet, il serait trop long de demander aux élèves de le faire, d'autant plus que cette compétence n'est pas visée dans leur programme d'études. Si le centre de formation offrait le programme d'études *Pose de systèmes intérieurs*, les élèves de ce programme d'études pourraient poursuivre ici leur formation, sans toutefois que ce soit une condition.

Chaque poste comporte, sur le mur plein le plus long, deux épaisseurs de gypse : la première, posée sur lattes de 19 mm x 64 mm, est utilisée pendant la formation; la seconde, également posée sur des lattes de 19 mm x 64 mm, fixée cette fois à la structure, sert à l'évaluation.

Environ 80 p. 100 du gypse utilisé pendant la formation consiste en des morceaux de 0,8 m de large sur 1,2 m de long, dont 60 p. 100 placés à l'horizontale plutôt qu'à la verticale, afin d'offrir à l'élève le maximum de joints et de difficultés sur une petite surface.

Les éléments mécaniques suivants sont prévus :

- une prise de 110 volts par poste de travail;
- une grille d'évacuation des poussières par poste de travail;
- huit sorties d'air comprimé dans les aires de circulation également réparties.

### **Aire de réparation**

L'aire de réparation compte vingt postes de travail de 0,7 m de large sur 2,4 m de long et 2,4 m de haut. Chacun comporte différentes surfaces : en gypse, en plâtre, en stuc, en crépi et en matériaux isolants, etc. En outre, on trouve dans chaque poste au moins un pilastre, une fausse poutre, une ouverture et une moulure de plâtre.

Les éléments mécaniques suivants sont prévus :

- une grille d'évacuation des poussières dans chaque poste de travail;
- une prise de 110 volts par poste de travail;
- quatre sorties d'air comprimé également réparties et accessibles aisément à l'ensemble des élèves.

### **Local de malaxage**

Le local de malaxage possède une hotte aspirante à 2, 4 m (8 pi) du sol pour permettre l'évacuation des poussières de plâtre, de ciment et de chaux lors de la préparation des mélanges. Cette hotte est munie de canalisations avec des clapets permettant d'évacuer les poussières dans les aires de plâtrage ainsi que de stucage et de pose d'enduits lors de la démolition des ouvrages; en position fermée, les clapets permettent une meilleure aspiration lors du mélange. Une case de sable de 2, 4 m de long sur 2, 4 m de large, d'une hauteur de 1 m, y est aménagée.

Une fosse de décantation des eaux permet que les parties solides n'obstruent pas les canalisations d'égout de l'établissement. Cette fosse est placée à proximité de la zone de malaxage, et le plancher est légèrement incliné dans sa direction.

Enfin, le local comporte :

- une sortie d'eau chaude et d'eau froide;
- une sortie d'eau froide supplémentaire par malaxeur;
- une prise de 220 volts par malaxeur;
- deux prises de 110 volts;
- une sortie d'air comprimé;
- une prise pour la scie à ruban.

### **Aire de circulation principale**

L'aire de circulation principale comporte :

- une grille avec fosse de décantation pour le nettoyage des outils et de l'équipement;
- une sortie d'eau chaude et d'eau froide;
- un évier avec eau chaude et eau froide;
- une prise de 110 volts pour la brosse à bottes;
- deux douches oculaires (eau froide);
- une fontaine.

### **Laboratoire**

Une classe servant de laboratoire permet de faire des essais d'échantillons de différents matériaux, des démonstrations de mélanges, ainsi que la conception et la fabrication de gabarits pour les moulurages en plâtre. Au centre se trouve une table de travail autour de laquelle se regroupent les élèves pour exécuter les exercices d'apprentissage et assister aux démonstrations de l'enseignante ou de l'enseignant. La table pourrait mesurer 1 m de large sur 4, 8 m de long.

### **Entrepôt et dépôt**

Un local est prévu pour le rangement du matériel et de l'outillage. Ce local peut être attenant au bureau du personnel enseignant.



# Mobilier, appareillage et outillage

La présente partie traite plus particulièrement du mobilier et de l'appareillage suggérés pour la mise en œuvre du programme d'études dont la durée d'utilisation prévue est égale ou supérieure à cinq ans.

## Définitions

### Établissement de la liste des besoins

Pour établir la liste des besoins en MAO, la démarche suivante a été respectée :

- détermination des besoins en prenant connaissance notamment du programme d'études et du rapport d'analyse de la situation de travail (AST);
- consultation de la documentation pertinente aux fins de la collecte des renseignements nécessaires, dont les catalogues et les listes de prix des différents fabricants et fournisseurs;
- consultation de représentants d'associations professionnelles.

Les renseignements nécessaires retenus pour compléter la liste du MAO sont les suivants :

- la description de l'article (commentaires, s'il y a lieu);
- la quantité (pour un groupe de vingt élèves);
- le coût unitaire et le coût total;
- la durée d'utilisation (cinq ans ou plus);
- l'espace nécessaire en mètres carrés.

Quelques considérations supplémentaires ont orienté le choix du matériel, soit :

- le coût d'entretien;
- la disponibilité du service après-vente pour l'entretien et la facilité de renouvellement des pièces (fabrication québécoise, canadienne ou nord-américaine);
- le coût d'installation et d'utilisation ainsi que le coût des accessoires, compte tenu des instructions des fabricants et des diverses normes réglementaires en matière de santé et de sécurité au travail.

## Liste des besoins

Le tableau suivant présente la liste des besoins en ce qui concerne le mobilier, l'appareillage et l'outillage.

Les coûts du MAO spécifique du programme d'études *Plâtrage* correspondent à des évaluations budgétaires de 2002.



Mobilier, appareillage et outillage Description – commentaire	Type de local	Quantité	Coût total \$	Coût de remplacement
Armoire à plans - Pour 20 plans		1	350	17, 5
Armoire de rangement - 18 po x 36 po x 72 po		4	700	28
Bibliothèque		2	588	23, 52
Bureau - Pour personnel enseignant, 36 po x 72 po	Bp, Cl	2	864	34, 56
Bureau d'ordinateur		1	250	10
Chaise - Pour élèves		20	400	20
Chaise - Pour personnel enseignant	Bp, Cl	2	350	14
Chaise d'ordinateur - Ergonomique		1	150	7, 5
Classeur	Bp, Cl	2	892	35, 68
Compas à craie - Pour tableau	Ap, Asp	1	10	0, 5
Étagère de rangement	Cl	10	1250	50
Présentoir à documents		1	200	8
Présentoir à prototypes - (4 sections)		1	500	20
Support - Pour 1 plan		1	50	2, 5
Table - Pour la classe		10	1300	65
Table à mortier - 30 po x 30 po	Ad, Ap, Asp, Ar	20	1520	76
Table pour imprimante		1	150	7, 5
Tableau - 6 po x 48 po, sur roulettes		1	170	6, 8
Transparent électronique - Pour ordinateur		1	1400	93, 33
Agrafeuse T-50 - De type industriel	Ap, Aj, Asp, Ar	4	100	12, 5
Aplanissoir - 1 m	Ad, Ap, Asp, Ar	20	1100	110
Aspirateur - Pour débris secs, humides et eau	Ad, Ap, Asp, Ma	1	390	38, 98
Auge - 1 m x 2 m	Ad, Ap, Asp, Ma	1	220	22
Bâche - 4 m x 4 m	Ad, Ap, Asp, Ma	1	20	1, 33
Banjos	Aj	2	290	29
Baril - 200 l, en plastique	Ma	2	50	2, 5
Boîte à chaux - En acier galvanisé, 1 m x 1 m x 2 m	Ap, Ar, Ma	1	350	43, 75
Boîte d'interrupteur	Ap, Asp, Aj, Ar	20	40	2
Bretelles en tissu - 2 po		20	199	19, 9
Brosse - Électrique, à bottes	Ad	1	1200	60
Brosse d'acier	Ad, Asp, Ar	3	20	1, 95
Brouette - De type industriel	Ad, Ap, Asp, Ar	4	396	26, 4

Mobilier, appareillage et outillage Description – commentaire	Type de local	Quantité	Coût total \$	Coût de remplacement
Câble de sécurité - 4 pi		1	40	2
Ceinture de nylon		20	146	14, 6
Ceinture de sécurité	Ad, Asp	3	135	6, 75
Chariot - Pour équipement audiovisuel		1	150	6
Chaudière - avec roulettes, essoreuse, 35 po	Ad, Ap, Asp, Ma	2	218	21, 8
Ciseau à froid - De type tranche, 4 po	Ap, Asp, Ar	2	44	4, 4
Ciseau à froid - Largeur 1 po	Ap, Asp, Ar	2	20	2
Ciseau droit M-10 - Longueur 11 po	As, Asp	20	360	18
Ciseau droit M-3	Ap, Asp, Aj, Ar	20	360	18
Clés mixtes /jeu - 6 mm à 25 mm	Ap, Ar, Ma	1	75	3, 75
Clés mixtes /jeu - 1/4 po à 1 po	Ap, Ar, Ma	1	75	3, 75
Coffre à outils	Ap, Asp, Aj, Ar	20	800	40
Compas à gypse	Aj, Ar	10	140	6, 98
Compresseur - 7 CFM, 25 Psi, avec fusil à enduit, pour la texture du plafond	Asp, Ar	1	1100	73, 33
Cordeau à craie	Aj, Ap, Asp, Ar	10	90	9
Couteau à gypse	Aj, Asp, Ar	10	90	17, 9
Couteau à plâtre - En magnésium, long. 1 m	Ad, Ap, Asp, Ar	20	999	99, 9
Couteau à plâtre - En magnésium, long. 0, 5 m	Ad, Ap, Asp, Ar	20	999	99, 9
Couteau à plâtre - En magnésium, long. 0, 75 m	Ad, Ap, Asp, Ar	20	999	99, 9
Couteau à plâtre - En magnésium, long. 1, 5 m	Ad, Ap, Asp, Ar	20	1480	148
Couteau de type « Olfa »	Ad, Ap, Asp, Ar	21	420	84
Crampeur pour coin en fer à gypse - Avec maillet	Aj	3	270	26, 99
Cuve de lavage - Avec essoreuse	En	1	600	60
Distributeur de papier à masquer - Larg. 20 po	Asp, Ar	2	340	17
Distributeur de papier à joint - Portatif	Aj	20	219	14, 6
Échafaudage - Tirant, 5 pi x 10 pi, T-50	Ad, Asp, Aj	6	114	5, 7
Échafaudage - Tirant horizontal, 5 pi x 10 pi, H-50	Ad, Asp, Aj	4	120	6
Échafaudage - Vérins avec base, 24 po, B-24	Ad	4	167	8, 33
Échafaudage - Stabilisateurs avec roue, ST-36	Ad, Asp, Aj	4	561	28, 04
Échafaudage - Socle de base, B-01	Ad, Asp, Aj	4	36	1, 78
Échafaudage - Roues 8 po, Taïwan, RT-08	Ad, Asp, Aj	4	306	15, 29
Échafaudage - Roue de palan, D-20	Ad, Asp, Aj	1	191	9, 56



Mobilier, appareillage et outillage Description – commentaire	Type de local	Quantité	Coût total \$	Coût de remplacement
Échafaudage - Poteau de garde, 52 po, S-03	Asp, Ad, Aj	10	382	19, 12
Échafaudage - Plate-forme, 10 pi x 19 pi al. P-1019	Ad, Asp, Aj	5	842	42, 08
Échafaudage - Palan, 5 pi, S-60	Asp, Ad, Aj	1	121	6, 04
Échafaudage - Cadres, 5 pi x 5 pi, C-55	Asp, Ad, Aj	20	2550	127, 5
Échafaudage - Garde-fou, 5 pi, H-05	Asp, Ad	4	37	1, 87
Échafaudage - Équerre, 20 po, S-20	Ad, Asp, Aj	2	79	3, 95
Échafaudage - Bras d'attache, D-12	Asp, Ad, Aj	20	71	3, 57
Échafaudage - Corde, 40 pi Coût le'ed linéaire	Asp, Ad, Aj	1	35	1, 75
Échafaudage - Garde-fou, 10 pi, H-05	Asp, Ad	10	127	6, 33
Écran - Portatif	Cl	1	175	8, 75
Équerre à gypse - 48 po, graduation métrique et impériale	Aj, Ap, Ar	10	230	11, 48
Équerre combinée - 12 po, graduation métrique et impériale	Aj, Ap, Ar	10	130	6, 48
Équerre de charpente - 24 po, graduation métrique et impériale	Aj, Ap, Ar	10	130	6, 48
Escabeau - En fibre de verre, 2 m	Ad, Ap, Aj, Asp	5	450	44, 98
Fil extension - 50 pi	Ap, Asp, Aj, Ar	20	599	59, 9
Forets /jeu - En acier rapide, 1/8 po à 1/2 po	Ap, Ar	2	300	37, 5
Forets /jeu - En acier rapide, 3 mm à 15 mm	Ap, Ar	2	100	12, 5
Gratte à mélanger Hoc	Ad, Ap, Asp, Ar	5	182	18, 15
Grattoir à plancher - 22 po	Ad, Ap, Asp, Ma	10	330	22
Grattoir mural - 22 po	Asp, Ar	10	520	34, 67
Hachette à plâtre	Ap, Asp, Ar	20	679	33, 95
Imprimante		1	400	80
Jeu de profil - 14 po	Ap, Ar	10	330	54, 92
Jeu de profil - 24 po	Ap, Ar	10	400	66, 58
Jeu de profil - 6 po	Ap, Ar	10	170	28, 25
Jeu de profil - 8 po	Ap, Ar	10	360	59, 92
Jeu de profil - 12 po	Ap, Ar	10	310	51, 58
Langue-de-chatte (truelle)	Ap, Aj, Asp, Ar	10	130	12, 95
Logiciel d'application de bureau - De type Office (traitement de texte, chiffrier électronique, base de données, etc) version française		1	249	49, 8
Lunettes de sécurité - Verres pouvant être remplacés		20	160	31, 92
Magnétoscope VHS	Cl	1	400	26, 67

Mobilier, appareillage et outillage Description – commentaire	Type de local	Quantité	Coût total \$	Coût de remplacement
Malaxeur - 220 volts, cap. 7 pi <sup>3</sup>	Ma	1	3150	210
Manchon à peindre - Pour rouleau	Ap, Aj, Asp, Ar	10	60	6
Marteau de menuisier - 16 oz	Ap, Asp, Aj, Ar	20	300	15
Micro-ordinateur - Avec accessoires		1	1600	320
Moule à pain	Aj, Ar	20	440	29, 33
Niveau - 48 po	Ap, Aj, Asp, Ar	20	1039	103, 9
Niveau - 24 po	Ap, Aj, Asp, Ar	20	599	59, 9
Niveau à laser - Avec accessoires Usagé		1	4000	266, 67
Outil à malaxer - 6 1/2 po, pour perceuse	Asp, Aj, Ap, Ar	3	240	12
Outil ornemental /jeu - Bout carré, 5/8 po, forme de truelle	Ad, Ap, Ar	20	319	15, 95
Outil ornemental /jeu - Bout carré, 1/2 po, forme de feuille	Ad, Ap, Ar	20	319	15, 95
Outil ornemental /jeu - Bout carré, 1/2 po, forme de truelle	Ad, Ap, Ar	20	319	15, 95
Outil ornemental /jeu - Bout carré, 3/4 po, forme de truelle	Ad, Ap, Ar	20	319	15, 95
Outil ornemental /jeu - Bout carré, 3/4 po, forme de feuille	Ad, Ap, Ar	20	319	15, 95
Outil ornemental /jeu - Bout carré, 3/8 po, forme de truelle	Ad, Ap, Ar	20	319	15, 95
Outil ornemental /jeu - Bout carré, 1 po, forme de truelle	Ad, Ap, Ar	20	319	15, 95
Outil ornemental /jeu - Bout carré, 5/8 po, forme de feuille	Ad, Ap, Ar	20	319	15, 95
Outil ornemental /jeu - Bout carré, 3/8 po, forme de feuille	Ad, Ap, Ar	20	319	15, 95
Palette de bois - Pour protéger les sacs de l'humidité		8	120	12
Passe-partout		20	259	17, 27
Peigne à mortier	Ad, Ap, Asp, Ar	20	419	27, 93
Pelle - De type à farine, pour plâtre	Ap, Asp, Aj, Ar	10	320	21, 3
Pelle carrée	Ad, Ap, Asp, Ar	5	135	9
Pelle ronde	Ad, Ap, Asp, Ar	5	100	6, 67
Perceuse à mélanger - Industrielle, avec mandrin 13 mm (1/2 po) et poignée extérieure	Asp, Aj, Ap, Ar	3	720	71, 98
Perceuse portative - et percussion, mandrin 13 mm (1/2 po)	Ap, Asp, Ar	1	270	27
Pince - Pour ouvrir les gallons de plastique	Asp, Aj, Ap, Ar	2	14	0, 93
Pince universelle	Ap, Ar, Ma	2	24	1, 6
Pistolet à brillant - Manuel	Ap, Asp, Ar	2	160	15, 99
Plateau à peinture - 9 1/2 po	Asp, Aj, Ar	10	40	8
Plomb		10	230	11, 48
Porte-mortier	Ad, Ap, Asp, Aj	20	439	43, 9

Mobilier, appareillage et outillage Description – commentaire	Type de local	Quantité	Coût total \$	Coût de remplacement
Poubelle - 120 l, avec couvercle		10	250	50
Poubelle - En plastique, 39 gallons	Ad	2	42	4, 19
Presse-purée - Long manche de bois 37 po		5	115	11, 48
Prise de courant	Ap, Asp, Aj, Ar	20	20	1
Pulvérisateur ignifuge et hydrofuge – « Hydrotex » et équipement	Asp, Ar, Ma	1	12800	640
Rapiéceur de texture	Ap, Asp, Ar	2	212	21, 2
Rapporteur d'angles - En bois	Ap, Ar, Cl	1	8	0, 4
Récipient - En plastique, de type bassin à vaisselle	Ap	20	100	10
Règle de vérification - 2,2 m	Ad, Ap, Asp, Ar	10	870	43, 5
Rétroprojecteur	Cl	1	250	12, 5
Ruban à mesurer - 16 pi	Ad, Ap, Asp, Aj	20	160	31, 96
Sableuse à manche (à pivot)	Aj, Ar	20	519	25, 95
Sableuse manuelle	Aj, Ar	20	259	12, 95
Sac à clous	Ap, Asp, Aj, Ar	20	799	39, 95
Scie circulaire - 8 po, blocage automatique	Ap, Asp, Ar	1	290	28, 99
Scie sauteuse - Électrique, industrielle	Ap, Asp, Ar, Cl	4	1160	115, 98
Spatule à joint - Rectangulaire, 1 1/4 po	Ad, Ap, Asp, Aj	20	79	7, 9
Spatule à joint - Rectangulaire, 2 po	Ad, Ap, Asp, Aj	20	99	9, 9
Spatule à joint - Rectangulaire, 5 po	Ad, Ap, Asp, Aj	20	159	15, 9
Spatule à joint - Rectangulaire, 3 po	Ad, Ap, Asp, Aj	20	119	11, 9
Télévision - 28 po	Cl	1	1000	66, 67
Tournevis à pointe carrée /jeu	Ap, Ar	1	17	1, 69
Tournevis à pointe plate /jeu	Ap, Ar	1	12	1, 2
Tournevis cruciforme /jeu	Ap, Ar	1	12	1, 2
Tournevis électrique	Aj, Ap, Asp, Ar	2	320	32
Trousse de premiers soins		1	75	15
Truelle - 110 mm x 280 mm	Ad, Ap, Asp, Aj	40	678	135, 6
Truelle à bout arrondi - 250 mm x 87, 5 mm	Ad, Ap, Asp, Ar	10	350	34, 95
Truelle à marge		20	399	39, 9
Truelle à pointe	Ad, Ap, Asp, Aj	20	319	31, 9
Truelle courbée - 110 mm x 350 mm	Ad, Aj, Ar	20	719	71, 9
Truelle d'angle - 100 mm	Ad, Aj, Ar	10	160	16

<b>Mobilier, appareillage et outillage</b> <b>Description – commentaire</b>	<b>Type de local</b>	<b>Quantité</b>	<b>Coût total \$</b>	<b>Coût de remplacement</b>
Truelle de finition - en plastique	Ad, Ap, Asp, Aj	21	441	88, 2
Vaporisateur - 1/2 litre	Ap, Asp, Ar	20	840	168
Vaporisateur portatif	Ap, Asp, Ar	2	182	18, 2
Visionneuse - Avec magnétophone et synchronisateur	Cl	1	250	16, 67
<b>Coût total (hors taxe)</b>	<b>Mobilier</b>		<b>9 694</b>	<b>427, 06</b>
	<b>Appareillage et outillage</b>		<b>69 866</b>	<b>5 760, 22</b>

# Ressources matérielles

## Présentation

La liste des ressources matérielles est assortie à l'offre de formation afin de permettre aux commissions scolaires d'équiper les établissements d'enseignement des ressources matérielles qu'exige la formation.

## Liste des besoins

Le tableau suivant présente la liste des besoins relatifs aux ressources matérielles (matières de base et matériel didactique). Les références médiagraphiques complètes sont détaillées à la dernière section du guide. La colonne « Coût de remplacement » indique les coûts afférents à l'apprentissage pour l'enseignement à un groupe de vingt élèves.



Ressources matérielles Description – commentaire	Type de local	Quantité	Coût total \$	Coût de remplacement
Agrégat /sac - 1/4 po, « pierre de calcite »	Asp, Ar	20	288	288
Ancrage de fixation universelle/bte	Ap, Asp, Ar	2	7	7
Ancrage de fixation universelle en plastique/bte - 1 1/4 po	Ap, Asp, Ar	4	14	14
Ancrages (attaches mécaniques) - Rondelles en métal traitées contre la corrosion ou en polypropylène/1000		5	450	449, 75
Attaches et vis résistant à la corrosion		1	58	58
Balai - Brosse de 24 po	Tous sauf Bp	6	111	55, 5
Balai - 20 po	Tous sauf Bp	10	290	72, 38
Balai à plancher - 0, 5 m	Tous sauf Bp	5	70	42
Balai laveur plat 2402 - En coton	Ad, Ap, Asp, Ma	2	26	13
Bottes de sécurité	Tous	1	72	72
Boyau d'arrosage - 15 m, en caoutchouc	Ma, Ap, Asp	2	70	70
Brillant argent /lb - 1/16 po	Ap, Aj, Asp, Ar	10	140	139, 5
Brillant or /lb - 1/16 po	Ap, Aj, Asp, Ar	10	140	139, 5
Broche n° 18 /roul.	Ap, Ar	1	34	33, 95
Broches pour T50		10	24	23, 5
Brosse - Pour tableau, en bois	Cl	2	9	2, 25
Brosse - Pour ramasser la poussière	Tous	5	20	5
Brosse à texturer - Simple	Ap, Asp, Ar	5	130	32, 44
Brosse à texturer - Pour le stuc	Asp, Ar	20	599	149, 75
Brosse à texturer - Double	Ap, Asp, Ar	5	150	37, 44
Brosse de blé d'inde	Asp, Ar	20	160	80
Brosse tout usage	Ad, Ap, Asp, Ma	10	95	23, 75
Chapeau de sécurité - Blanc	Tous	1	30	5, 99
Chapeau de sécurité - Jaune	Tous	20	599	149, 75
Chaudière - 20 l, avec couvercle	Ad, Ap, Asp, Ma	25	125	62, 5
Chaux hydratée/sac - De finition	Ap, Ar	100	1925	1925
Chaux hydratée/sac - Forte en calcium	Ap, Asp	160	1432	1432
Ciment/sac - De type Portland, 40 kg	Ap, Asp, Ar	100	840	840
Ciment/sac - maçonnerie, 30 kg	Ap, Asp, Ar	50	362	362, 5
Clou à béton/lb - 2 1/2 po	Asp, Ap, Ar	20	38	38

Ressources matérielles Description – commentaire	Type de local	Quantité	Coût total \$	Coût de remplacement
Clou à toiture/lb - 1 1/2 po, galvanisé	Ap, Asp, Ar	100	190	190
Clou commun - 2 1/2 po	Ad, Ap, Asp, Ar	100	105	105
Clou commun - 3 1/2 po	Ad, Ap, Asp, Ar	100	100	100
Coin de fer à placoplâtre	Aj, Ar	200	400	400
Coin de fer à plâtre	Ap, Ar	300	2997	2997
Coin de fer en zinc - 2 couches	Aj, Ar	100	1000	1000
Coin de fer en zinc - 1 couche	Aj, Ar	100	1000	1000
Coin en vinyle	Ap, Ar	50	238	237, 5
Colle contact/gallon	Aj, Ap, Ar	5	190	190
Composé à joint/bte - 27 kg	Aj, Ar	160	1752	1752
Contenant en métal/1 l - Vide, pour peinture	Asp, Ar	5	10	10
Coquilles - Pour la protection des oreilles	Ma	2	80	40
Crépi de plâtre à double usage	Ap, Ar	240	1920	1920
Diluant à laque		2	80	80
Élimination des rebuts		1	1500	1500
Enduit de base/sac - De type « Impérial »	Ap, Ar	25	406	406, 25
Enduit de base/sac - De type « Diamond »	Ap, Ar	25	406	406, 25
Enduit de finition - De type « Durabond »	Ap, Ar	25	375	375
Enduit de finition - De type « Sheetrack »	Ap, Ar	25	375	375
Ensemble de réparation - Pour compresseur et fusil		1	28	14
Entretien du compresseur/h		1	38	38
Entretien du malaxeur/h		3	114	114
Éponge industrielle	Ap, Asp, Ar	60	330	330
Fausse équerre	Ap, Ar	2	20	9, 95
Fer - 1 1/2 po x 12 pi	Ap, Asp, Ar	40	185	184, 8
Fer - 3/4 po x 12 pi	Ap, Asp, Ar	40	158	158
Feuille à sabler - Variée	Aj, Ar	100	155	155
Feuille de contreplaqué - 1/4 po x 4 pi x 8 pi, beau 1 côté	Ap, Asp, Ar	10	180	180
Feuille de contreplaqué - 3/4 po x 4 pi x 8 pi, sapin brut	Ap, Asp, Ar	10	295	295
Feuille de contreplaqué - 1/2 po x 4 pi x 8 pi, beau 1 côté	Ap, Asp, Ar	10	230	230
Feuille de gypse - 1/2 po x 4 pi x 8 pi	Ar	300	2880	2880



<b>Ressources matérielles</b> <b>Description – commentaire</b>	<b>Type de local</b>	<b>Quantité</b>	<b>Coût total \$</b>	<b>Coût de remplacement</b>
Feuille de tôle - Calibre no 24, galvanisée, larg. 96 po	Ap, Ar	12	180	180
Filasse très fine/bte	Ap, Ar	2	270	270
Flotte en caoutchouc	Ap, Asp, Ar	20	120	60
Gants de caoutchouc - Bleu, large	Ad, Ap, Asp, Ma	42	294	293, 58
Gomme-laque /l - Shalac	Ap, Ar	4	40	39, 6
Harnais pour chapeau de sécurité	Tous	20	40	40
Impression et photocopie		1	300	300
Isolant 2 pi x 4 pi x 1 pi	Asp, Ar	120	324	324
Isolant polystyrène - 4 po x 2 pi x 4 pi		1	900	900
Joints d'expansion PL093 base		1	250	125
Lame/cs - contreplaqué, pour scie sauteuse, 3/4 po	Ap, Ar	40	70	35
Lame/pqt - Compatibles avec couteau à gypse	Ap, Asp, Ar	10	229	229
Lame pour couteau de type Olfa - En boîte	Ad, Ap, Asp, Ma	2	16	16, 5
Lame pour grattoir - 22 po	Ap, Ar	30	300	150
Lame pour grattoir à plancher - 22 po	Ad, Ap, Asp, Ma	30	600	300
Latex mat/gallon	Aj, Asp, Ar	20	260	260
Lattes métalliques/pqt - Ordinaire, rouge	Asp, Ar	10	495	495
Liant/20 l - Colle de type « Bondcreate »	Asp, Ar	5	400	400
Lime à métal/jeu - De type « Nicholson »	Ap, Ar	2	250	125
Linge de coton/cs de 10 lb - Première qualité	Ad, Ap, Asp, Ma	1	15	15
Linge de ratine/cs de 10 lb - Première qualité	Ad, Ap, Asp, Ma	1	15	15
Lotion hydratante/gallon	Ad	5	45	45
Manche - Pour balai-brosse	Tous sauf Bp	6	18	9
Manche de rallonge - En bois	Aj, Asp, Ar	10	22	5, 6
Manchon à peindre	Ap, Aj, Asp, Ar	10	26	12, 95
Masque - Pour protéger contre la poussière	Ad, Ap, Asp, Ma	400	600	600
Matériel de production pour audiovisuel - et informatique (transparents, rubans, disquettes, lampes, etc.)/ensemble		1	350	350
Membrane flexible	Asp, Ar	5	775	775
Membrane standard	Asp, Ar	5	850	850

<b>Ressources matérielles</b> <b>Description – commentaire</b>	<b>Type de local</b>	<b>Quantité</b>	<b>Coût total \$</b>	<b>Coût de remplacement</b>
Morceau d'époinette - 2 po x 4 po x 8 pi	Ad	60	120	120
Morceau d'époinette - 2 po x 6 po x 12 pi	Ad	20	100	100
Morceau d'époinette - 2 po x 10 po x 10 pi	Ad	40	320	320
Moulure d'affleurement - 17/32 po x 10 pi	Ap, Asp, Aj, Ar	200	310	310
Moules Adex en L		1	130	65
Moules de départ Adex		1	375	187, 5
Moules de départ Adex-EPS		1	472	236
Nettoyeur - Pour rouleau à peinture	Ap, Aj, Asp, Ar	1	25	12, 5
Niveau à eau - Boyau transparent	Ap, Asp, Aj, Ar	1	21	10, 48
Panneau léger (fibro-ciment)		20	208	208
Panneau léger flexible (fibro-ciment)		15	908	907, 5
Papier à joint/roul. - Renforcé d'une bande de métal	Aj, Ar	10	142	141, 5
Papier à joint/roul. - Perforé, 250' pi linéaires	Aj, Ar	120	474	474
Papier brun/roul. - 18 po	Ap, Asp, Ar	4	116	115, 8
Papier noir/roul. - 15 lb	Ap, Asp, Ar	10	169	169
Pinceau - pour polir le plâtre, largeur 8 1/2 po	Ap, Ar	20	139	27, 8
Pinceau - 75 mm	Ap, Aj, Asp, Ar	10	50	25
Pinceau commun - 1 po	Aj, Ap, Ar	60	75	75
Pistolet d'arrosage	Ma, Ap, Asp	2	8	8
Planche d'époinette - 1 po x 3 po x 10 pi	Ap, Asp, Ar	200	160	160
Plâtre à prise lente/sac	Ap, Ar	80	1240	1240
Plâtre de moulage	Ap, Ar	75	1271	1271, 25
Plâtre de Paris/sac - prise rapide, 23 kg	Ap, Ar	50	775	775
Plâtre mince/ sac - De type Impérial	Ap, Ar	25	400	400
Plâtre mince / sac - De type Diamond	Ap, Ar	25	400	400
Pointe - Pour tournevis électrique, vis à gypse	Aj, Ap, Ar	60	53	26, 7
Polyéthylène - 6 pi/ rouleau	Ap, Asp, Ar	2	88	88
Poudre - Pour cordeau à craie	Ap, Aj, Asp, Ar	3	6	6, 21
Règle - En bois, 1 m	Cl	4	20	4
Réglette - Avec 2 tubes	Ap, Aj, Ar	20	1040	520
Rouleau à peindre - En nylon, larg. 9 1/2 po	Ap, Aj, Asp, Ar	10	40	20
Rouleau à texturer - Largeur 9 po	Ap, Aj, Asp, Ar	4	100	50

<b>Ressources matérielles</b> <b>Description – commentaire</b>	<b>Type de local</b>	<b>Quantité</b>	<b>Coût total \$</b>	<b>Coût de remplacement</b>
Ruban à masquer/roul. - Largeur 1 po	Ap, Asp, Ar	10	17	16, 6
Ruban, fibre de verre/roul.	Asp, Ar	10	150	150
Sable à stuc/t - Lavé et sassé	Ad, Ap, Asp, Ar	36	324	324
Sarrau blanc	Tous	1	100	100
Stuc acrylique de base - 5 g	Asp, Ar	25	2250	2250
Stuc acrylique de finition - 5 g	Asp, Ar	25	2250	2250
Stuc industriel/sac - Blanc, extérieur, 23 kg	Asp, Ar	20	250	250
Teinture/peinture/l - Rouge, latex	Asp, Ar	1	20	20
Treillis de départ		8	296	296
Treillis de design		3	420	420
Treillis extra		2	400	400
Treillis intermédiaire		2	300	300
Treillis standard		8	1200	1200
Treillis ultra		1	150	150
Vadrouile	Bp, Cl, Ad	2	73	73, 34
Veroniculite pour plâtre/sac	Ap, Ar	40	840	840
Vis no 6/bte - 1 1/2 po	Ap, Ar	1	30	30
Vis pour attaches		5	400	400
<b>Coût total (hors taxes)</b>			<b>55 024</b>	<b>51 128, 40</b>



## Références bibliographiques

Dans la présente section, on donne les références bibliographiques des manuels et des ouvrages de référence ainsi que d'autres documents nécessaires à la mise en œuvre du programme d'études.

ASSOCIATION SECTORIELLE PARITAIRE DE LA CONSTRUCTION. *Code de sécurité pour les travaux de construction*.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC. *Analyse de l'industrie de la construction au Québec en 1989, 1990*.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC. *Décret de la construction, 1990*.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC. Diverses publications sur la construction au Québec.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC. *Règlement sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, 1990*.

COMPAGNIE DU GYPSE DU CANADA LIMITÉE (CGC). *Manuel de construction en planches de gypse*.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Mathématiques, les quatre opérations, 1982*.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. *Mathématiques, le système international, 1982*.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme d'études : plâtrage, 2002*.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Rapport d'analyse de situation de travail : plâtrage, 1989*.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. *Devis maître*.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Les éléments mathématiques appliqués aux métiers*, Office des cours par correspondance.

SENEN, Noon. LA COMPAGNIE DU GYPSE DU CANADA LIMITÉE (CGC). « Données et fiches techniques », *Initiation au dessin industriel*, McGraw-Hill.



## Adresses utiles

Société canadienne d'hypothèques et de logement  
Office des normes générales du Canada  
Centre d'édition du gouvernement du Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

Construction Specifications Canada  
1, avenue Saint-Clair Ouest, bureau 1206  
Toronto (Ontario) M4V 1K6

Édition du moniteur  
Sonabec ltée  
2475, rue Syla-Clapin  
Case postale 295  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 9Z9

American Society for Testing and Materials (ASTM)  
1916, Race Street  
Philadelphia PA 19103  
USA

Association canadienne du ciment Portland  
5500, rue Royalmount, bureau 250  
Montréal (Québec) H4P 1H7

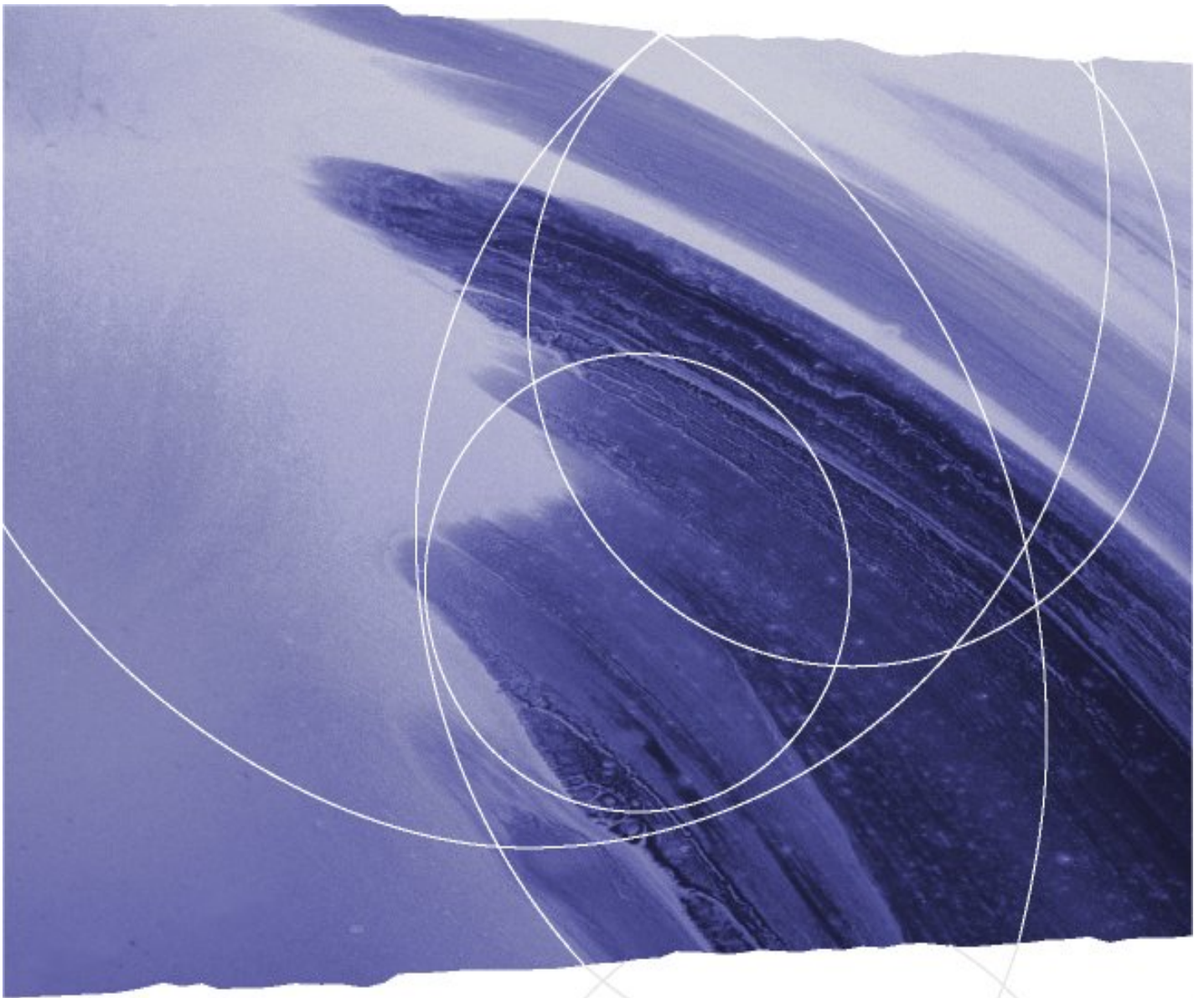
ou

Order Processing  
5420, Old Orchard Road  
Slokie, Illinois 60077  
USA









*Éducation,  
Loisir et Sport*  
**Québec** 